

*Assemblée plénière du 26 juin 2015*

**DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET PROSPECTIVE**

**Rapport n° 11**

**Schéma Régional d'Aménagement et de Développement  
Durable du Territoire (S.R.A.D.D.T). Approbation du  
SRADDT révisé**

Avec la consultation menée sur le projet « Notre Région à 2030 », validé par cette assemblée en février 2014, la révision du SRADDT arrive à son terme. Nous sommes dans l'ultime étape, celle de l'approbation : A queste còp li siam coma se ditz aqui.

**La révision, lancée en 2011, était motivée par un contexte aussi nouveau que mouvant :**

- crise économique et croissance des inégalités sociales et territoriales
- importance des enjeux climatiques

- Evolutions fortes des gouvernances et autres recompositions territoriales
- Prise en compte des « faits métropolitains »

**La co-construction fût le fil rouge de l'élaboration de ce SRADDT. Avec le CESER et ce n'est que logique, largement associé à ce processus. Mais aussi les départements partenaires privilégiés avec l'ensemble des collectivités, des organismes publics, la société civile, et l'Etat. En totei ben gramaci !**

**Cette co construction marque de fabrique de notre majorité régionale a été voulue par le Président, orchestrée par les Vice-Présidents, Pierre Meffre, Jean-Yves Roux et Cécile Helle et le Président de la Commission Aménagement, Alain Hayot.**

**Une co construction qui a maillé le territoire régional, siam pas restats a Marselha.**

**Approuver le SRADDT aujourd'hui c'est affirmer son rôle de document stratégique,**

**fondés sur 4 paris que je rappelle et illustre très brièvement.**

**1/ Une région qui fait société et qui accueille : le pari de l'égalité et des solidarités territoriales ; Et cela commence par l'habitat et nous pensons aux populations éloignées du droit au logement, mal logées, ou pas logées.**

**2/ Deuxième pari celui de la transition écologique et énergétique ; Pari en résonance avec la COP 21 et des urgences climatiques devenues vitales.**

**3/ Une région qui innove pour créer, produire, une région engagée dans la lutte contre le chômage. C'est le pari de nouvelles voies de développement économique; Rappelons ici que c'est notre capacité de production en région qui est interrogée par les scénarii tendanciels et la suprématie de l'économie résidentielle. Pour illustrer cette bataille, car c'en est une, pour produire au pays je ne citerai que deux exemples mais ô combien symboliques : Les Fralib devenus SCOP-**

**Tistes condamnés à réussir et la volonté de Nexcis de produire du photovoltaïque performant et non polluant en région « Provence-Alpes-Côte d'Azur ».**

**4/ Une région qui s'inscrit dans le monde et s'engage en méditerranée : le dernier « last but not least » pari de l'ouverture. Ce pari intègre la plupart des politiques publiques sur le territoire régional. Il est aussi l'occasion de redire combien nous sont insupportables les drames humains de la mer nôstra.**

**Ce SRADDT outre ses visées prospectives, forcément de long terme, est aussi un document de cadrage. Et nous sommes bien là dans l'opérationnalité des politiques publiques, dans l'investissement. Oui le SRADDT a aussi une utilité, j'allais dire pratico-pratique, il donne du sens aux contrats de programmation**

- Référence pour l'élaboration du CPER**

- Point d'appui pour la CIMA, le CPIER et pour les programmes européens
- Cadre stratégique pour les Contrats territoriaux en cours

**S'inscrivant dans la démocratie participative la révision du SRADDT a intégré les observations issues de la consultation sous trois formes différentes:**

1. Evaluation environnementale
2. Consultation du public
3. Consultation institutionnelle

Continuité de l'esprit de co construction, **la Région a souhaité élargir la consultation institutionnelle** à l'ensemble des collectivités, organismes et établissements publics, associés à l'élaboration du SRADDT.

**179 collectivités et organismes publics ont été sollicités, ce qui a donné lieu à 173 avis**

favorables et 6 avis défavorables.52 ont fait l'objet d'observations détaillées.

**Nous nous sommes attachés, et c'est bien normal, à apporter des réponses à chacun. Nous avons largement pris en compte des observations thématiques pertinentes qui ont enrichies le SRADDT**

La consultation a permis de vérifier certains principes :

- **Le partage du diagnostic et des 4 paris par l'ensemble des acteurs régionaux.**
- **L'intérêt que le SRADDT soit appropriable, et laisse une capacité d'adaptation aux acteurs, en fonction des leurs spécificités territoriales. Le SRADDT n'est pas là pour imposer un modèle. Multipolaire et solidaire il a pour ambition de s'adapter à la réalité de chaque territoire.**
- **Le fait de lier les orientations du SRADDT à des démarches opérationnelles et nous**

**vérifions « en feed back » l'adaptation de ces préconisations sur le terrain.**

**Le document approuvé aura la portée d'un document de référence qui n'impose pas de prise en compte, ni de mise en compatibilité avec d'autres documents d'urbanisme. Mais il dessine une vision régionale, un socle de dialogue. Et eu égard à ces dernières ambitions il n'a pas absolument pas vocation à rester figé.**

**Ce document est pensé avec une dynamique d'actualisation : le SRADDT permanent.**

**Cette démarche nous a été proposée en large partie par le Conseil scientifique, que je salue et remercie. Je précise que vous retrouvez leurs analyses remarquables avec les autres documents du SRADDT sur le site internet. Ce conseil issu de la richesse et de la diversité disciplinaire comme territoriale de nos universités et centres de recherches nous propose une vision distanciée différente de l'institutionnelle. Elle nous invite à appréhender les défis d'aujourd'hui en imaginant des solutions différentes de celles proposées par**

des modèles et des logiciels trop souvent obsolètes ou à bout de souffle.

**Enfin Le SRADDT s'adaptera à l'aune de la nouvelle organisation territoriale autrement dit loi NOTRe.** Certaines des thématiques au cœur du futur document, sont déjà présentes : équilibre et égalité territoriale, enjeux du climat et de l'énergie, des mobilités. Une portée prescriptive engagerait sans doute, des transformations. Elles seront facilitées par le SRADDT permanent.

Pour finir un mot personnel que vous voudrez peut-être bessaï, me pardonner. Il sera l'ultime occasion d'une nouvelle incursion dans notre belle langue régionale celle d'un territoire que par respect pour son histoire les hommes et les femmes qui la composent ne se réduit pas sous l'affreux acronyme de PACA. Siam provençau, aupenc o nissart e pas pacalian.

Ce travail de cinq années a été riche. Et si la période dans laquelle nous sommes n'est pas propice au consensus quelque soit, ben cars

colegas, votre choix je garderai plus que le sentiment la conviction que nous avons fait de notre mieux. Oui je suis fier, pron fier, de rapporter ce schéma. Je sais qu'il sera dans les années à venir un guide précieux pour les majorités qui auront en main le destin régional.

Tout au long de ces années j'ai eu le plaisir et l'honneur de travailler avec les équipes d'Alix Roche. Par leur disponibilité, leur qualité d'écoute leurs grandes compétences elles incarnent parfaitement le service public régional.

Un mot également pour les maîtrises d'ouvrage qui ont complété ce dispositif. Ben de segur toi mei gramaci per vosautrei qu'avetz obrar per faire espelir l'ESRADDT d'encuei. Merci à vous dont le travail a permis d'en arriver à cette présente délibération.

Gramaci per vòstra bòna escota e siam naturalament lest per respondre ei demandas que vodretz ben nos adreiçar.